

GRAND DEBAT SUR L'ECOLE

PLANNING DE LA JOURNEE DU MERCREDI 10 DECEMBRE

8H : présentation de la journée, de ses objectifs, de son déroulement par M. le Proviseur

8H10 : présentation des objectifs et des modalités de fonctionnement de la journée par A. BAGUENARD Animateur.

- a- Pourquoi le grand débat sur l'école ?
- b- Comment débattre dans le cadre proposé par M. le Ministre de l'Education Nationale ?
- c- Quels résultats du grand débat ?

8H30 : organisation des débats par A. BAGUENARD

- a- Quelles questions retenues par les membres de la communauté scolaire de notre établissement ?
- b- Quels textes légaux pour débattre ?
- c- Désignation des commissions et rapporteurs des débats pour chaque commission

COMMISSION GEORGE SAND : Quelles doivent être les missions de l'école, à l'heure de l'Europe et pour les décennies à venir ? Comment motiver et faire travailler efficacement les élèves ?

COMMISSION NEILL : Comment lutter efficacement contre la violence et les incivilités ?

COMMISSION GANDHI : Comment prendre en charge les élèves en grande difficulté ? Quelles fonctions et modalités d'évaluation des élèves et examens ?

9H : déroulement des commissions

10H : pause

10H15 : rapports des commissions

10H45 : session plénière : débat sur les travaux des différentes commissions

11H45 : conclusion des débats par M. le Proviseur

COMMISSION GANDHI

QUESTIONS : *Comment prendre en charge les élèves en grande difficulté ? Quelles fonctions et modalités d'évaluation pour les élèves et examens ?*

REPONSES : L'essentiel de l'action doit porter sur l'école primaire ; les évaluations doivent se faire en termes d'acquisitions de compétences de base avant l'entrée au collège.

DEVELOPPEMENT

La commission constate que :

-l'école primaire fournit un parcours qui laisse de côté des élèves qui auraient besoin de davantage de temps pour acquérir les compétences nécessaires pour progresser et réussir
-le collège et le lycée ne peuvent revenir sur ses acquisitions de bases : ils n'en ont ni le temps, ni les moyens.

La commission propose :

-d'instituer à l'école primaire un parcours différencié au cours duquel seraient validés des acquis à l'imitation des Unités de Valeur délivrées par l'Université.

-de détecter les difficultés des élèves par des évaluations de type évare (tests d'aptitude réalisés il y a peu pour les entrants en seconde)

-d'instaurer une évaluation bilan sur les compétences de base en fin de CM2

-de repenser le brevet national afin qu'il constitue un examen d'entrée dans les lycées professionnels, technologiques et généraux : Pour un intervenant en session plénière, il ne devrait fonctionner comme un barrage à l'orientation post 3^e

-de prévoir des modalités de formation et d'accompagnement de parents d'élèves dépassés par le fonctionnement de l'institution scolaire et sans ressources pour suivre le travail scolaire de leur enfant à la maison

-de revaloriser l'enseignement professionnel en lui conférant une dignité comparable à celle de l'enseignement général (le baccalauréat professionnel en trois ans à l'imitation du baccalauréat général et technologique)

-de se défier de toute idée d'impossibilité de passerelle entre voie générale, technologique et professionnelle

-de redéfinir le Brevet de Technicien Supérieur et de ne pas en faire une voie de poursuite d'études pour élèves ayant obtenu dans la difficulté un baccalauréat général

-de proposer un mode de poursuite d'études pour les titulaires du baccalauréat professionnel.

COMMISSION GEORGE SAND

QUESTIONS : *Quelles doivent être les missions de l'Ecole, à l'heure de l'Europe et pour les décennies à venir ?*

Comment motiver et faire travailler efficacement les élèves ?

REPOSES : L'Education Nationale se doit de réaffirmer ses missions :

-éduquer (à la citoyenneté, à la culture générale, à la culture professionnelle...)

-former (s'insérer dans la vie professionnelle, savoir s'adapter à des changements de contextes professionnels...)

Pour cela, elle laisse de la souplesse et elle garantit l'égalité des chances aux élèves grâce à un encadrement humain nécessaire (infirmières, ATOSS, conseillers d'orientation...).

DEVELOPPEMENT :

La commission estime :

-il faudrait instaurer un *système européen d'éducation*, en prenant le meilleur de chaque système éducatif des pays membres. Cependant, certaines *spécificités nationales* doivent être conservées afin de préserver les dispositifs expérimentés avec succès dans chacun des dits systèmes.

-les *inégalités sociales* ne sont suffisamment prises en compte dans le parcours scolaire des élèves : les conditions matérielles, le suivi des parents ne peuvent être les mêmes pour chacun des élèves. La prise en compte de ces différences doit donner lieu à la mise en place de dispositifs d'accueil plus adaptés à cette hétérogénéité sociale : que faire pour communiquer avec des parents non francophones ? Quels moyens fournir aux élèves ne disposant pas d'ordinateurs à la maison ? Quelles incitations pour conduire les élèves de classes défavorisées à pratiquer la lecture et l'écriture en dehors du temps scolaire ? Comment rendre effective la mixité sociale à l'Ecole alors que la sectorisation a conduit à la création de réputations d'établissements ghettos et de lycées d'élite ?

-la *laïcité* subit des attaques. Garantir la neutralité politique, religieuse devient difficile. La loi peut fournir des cadres et des moyens pour réapprendre à faire vivre la laïcité.

-la *souplesse des rythmes scolaires* doit permettre à tous les élèves d'apprendre à lire, écrire, compter, selon leur propre rythme. Le découpage des progressions en année scolaire à l'Ecole primaire est à revoir : plutôt des cycles d'apprentissage de deux à trois ans que des montées de CP à CM2 avec comme conséquence un passage automatique pour des élèves n'ayant pas acquis certaines des compétences déjà citées. L'évaluation en entrée de 2^{nde} BEP devrait exister en fin de CM2. Grâce à ses résultats, les parents d'élèves seraient plus à même de prendre en compte les réussites et échecs de leurs enfants.

-pour garantir l'égalité devant l'instruction, le statut de *l'Ecole Publique* souffre d'une comparaison désavantageuse avec celui de l'Ecole privée. La loi doit garantir la possibilité de disposer des mêmes moyens entre secteur public et privé afin que le choix des parents ne s'effectuent pas simplement sur des critères de performances des établissements privés

-enfin, pour ce qui concerne les « *élèves décrocheurs* », la loi ne précise pas les moyens d'action qui pourrait permettre à la communauté scolaire de faire raccrocher au système scolaire des jeunes en dés errance.

COMMISSION NEILL

QUESTION : *Comment lutter efficacement contre la violence et les incivilités ?*

REPOSE : *Il convient de redéfinir par des textes de lois les compétences spécifiques de chacun pour rétablir l'autorité des responsables et il est souhaitable de communiquer mieux et plus rapidement avec toutes les instances concernées par les faits d'incivilité et de violence dans les établissements.*

DEVELOPPEMENT :

Constats :

L'incivilité des élèves se manifeste par :

- le refus de travailler en classe
- les bavardages sans rapport avec le contenu de la leçon
- le fait de dormir en classe
- les retards et absences sans motifs justifiés
- les sonneries intempestives de téléphone portable
- le fait de saluer ses camarades en classe alors que le professeur réclame le silence pour se mettre au travail

La violence peut prendre les formes suivantes :

- coups entre élèves dans et en dehors de la classe
- insultes aux professeurs commises par des élèves
- dégradation des locaux et matériels
- vols de matériels
- manque volontaire d'hygiène dans les toilettes
- consommation de stupéfiants (alcool, cannabis, etc.)

En matière de prévention, la commission souhaite :

- l'installation d'un réseau intranet afin d'alerter dans les plus brefs délais les membres de la communauté éducative sur l'incident survenu
- manifester par la présence de moyens suffisants en personnels la capacité de l'établissement à faire appliquer les sanctions
- la réécriture du règlement intérieur par les élèves afin de leur donner conscience des tenants et aboutissants de la nécessité de lois pour vivre ensemble dans le respect de chacun, connaître les notions de droits et de devoirs pour les élèves comme pour les adultes de la communauté scolaire
- la tenue de débats argumentatifs sur l'existence du sentiment d'impunité chez certains élèves

En matière de sanction, la commission souhaite

- la tenue régulière de conseils d'enseignement par classe
- l'usage de l'avertissement et du blâme en cours d'année et plus seulement lors des conseils de classe

En matière de communication, la commission désire :

- l'installation d'un réseau intranet
- un stage lourd sur les fonctions du Conseiller d'Education
- une réécriture plus rigoureuse de la loi définissant la fonction de professeur principal : quel est le cadre et quelles sont les limites de son statut ? La loi en l'état actuel prête à des interprétations contradictoires.

GRAND DEBAT SUR L'ECOLE

DEROULEMENT DE LA JOURNEE DU SAMEDI 13 DECEMBRE 2003

9H : Présentation des termes du débat et des travaux de la journée du 10 décembre par M. le Proviseur

9H15 : session plénière

Sont présents :

1 parent d'élève

1 représentant de la société civile

1 élève

5 membres de la communauté scolaire

Le débat est lancé. Il rencontre plusieurs questions proposées par la commission Thélot. Le rédacteur de la synthèse ci-après propose un regroupement des échanges verbaux selon le thème des questions proposés à la réflexion des acteurs du grand débat sur l'école.

11H45 : conclusion des débats par M. le Proviseur.

SYNTHESE DES DEBATS DE LA JOURNEE DU 13 DECEMBRE 2003

QUESTION : Comment lutter efficacement contre la violence et les incivilités ?

REPONSE : Il faut instituer des rites scolaires découlant de normes de civilité cohérentes pour nos élèves.

DEVELOPPEMENT :

Il convient de réfléchir aux questions suivantes et d'inviter les élèves à y répondre :

-quelles sont les normes de la civilité et de la socialisation ?

-quelles réactions à long terme l'Ecole peut-elle proposer pour prévenir les faits d'incivilité et de violence ?

-quelles sont les causes de ces faits d'incivilité et de violence ?

Au cours des débats, il apparaît que les normes de la civilité ne sont pas comprises, elles s'expriment pour elles-mêmes par les adultes et par les élèves. Mais les normes trans générationnelles n'existent pas. Les codes de l'élève ne sont pas ceux de l'adulte. Et ni d'un côté, ni de l'autre, il n'y a souci d'explicitation des normes de conduites de respects entre générations.

Pourquoi alors ne pas instituer des rites scolaires ? Tout arbitraires qu'ils puissent paraître, ils seront plus tard source de critique, d'explication, de remise en cause, d'affranchissement vis à vis de la norme ou de redéfinition de la norme. Quels rites instituer ? Les débats ne parlent pas de rites précis mais souhaitent que ceux-ci n'atteignent pas à la dignité de chacun, qu'ils ne marquent en aucun cas la soumission, mais qu'ils signalent clairement que à l'intérieur de la communauté scolaire détient l'autorité. D'autre part, ces rites doivent être cohérents, s'expliquer l'un vis à vis de l'autre et surtout servir à l'élève à se repérer dans la vie en société.

Un intervenant souhaite même sanctuariser l'Ecole. Il faut faire en sorte de ne pas réserver le monopole du sacré aux seules religions. L'Ecole est sacrée dans la mesure où elle préserve

l'enfant et l'adolescent de rapports sociaux plus brutaux : ceux fondés dans la cité par l'argent, la domination par le savoir, etc.

Enfin, la norme pour les adolescents est principalement définie par la publicité. C'est à l'Ecole de dire la norme et d'expliquer que la publicité fonctionne aussi sur la mise en défaut de la norme pour créer de nouveaux besoins et ouvrir de nouveaux marchés.

QUESTION : Comment motiver et faire travailler efficacement les élèves ?

REPOSE : Il faut apprendre la liberté aux élèves.

DEVELOPPEMENT :

Les débattants estiment qu'il faut organiser des rencontres entre élèves sortis du système et ceux pratiquant toujours le système. De cette rencontre, devrait naître un dialogue permettant aux élèves de se fixer des objectifs de sortie du système scolaire plus précis.

Pour les élèves très démotivés, il conviendrait de prévoir dans le cursus un temps de remotivation : séjour de trois mois en internat pour faire un bilan très exact des objectifs de savoir, de savoir-être et de savoir-faire à finaliser dans le cycle où ils vont s'engager.

L'élève qui décroche doit être signalé et pris en charge de façon spécifique dans le type de structure décrite plus haut.

L'élève y apprendrait aussi qu'il lui est dévolu des droits dont il ne veut pas se saisir ou qu'il détourne par attitude de révolte. C'est ainsi que l'Ecole est un lieu où la liberté doit s'apprendre. Les instances prévues par les textes fonctionnent mal, les élèves s'en désintéressent, ne perçoivent pas leur fonction parce que pour eux, elles ne constituent pas des biais pour apprendre à exercer leurs droits, leur liberté de critique du système scolaire. C'est sur le professeur, à l'occasion d'un incident que s'exprime la critique et sous une forme violente.